

RÉAMÉNAGEMENT DE L'ÉCHANGEUR 30 PONT DE L'ARC

RÉUNION PUBLIQUE DU 02/06/2025



Ville d'Aix-en-Provence

**CONCERTATION PUBLIQUE REAMENAGEMENT
DE L'ECHANGEUR 30
DU 2 JUIN AU 2 JUILLET 2025**

INFORMATION COMMUNICATION LES CIBLES IDENTIFIEES

Riverains – habitants dits des quartiers sud d'Aix En Provence

Les différentes poches commerciales et d'activité en amont du Rond-Point 4^{ème} Région Aérienne ; Avenue Ferrini ; Luynes ; Avenue du Club Hippique ; Pont de l'Arc de Meyran ; Fenouillères...

Les Comités d'intérêts de quartier et les Associations de riverains concernés

CREPS ; Ecoles ; Groupe scolaire la Nativité ; Hôpital Privé de Provence

Médias et Institutions (Métropole AMP ; Département CD13 ; CEREMA....)

DIFFERENTS MODES DE COMMUNICATION

Institutionnelle :

- Communiqué de presse
- Réunion publique organisée le lundi 02 juin 2025 – Salle des Etats de Provence à partir de 18 heures
- Communication sur les réseaux sociaux
- Mise en ligne du dossier de concertation et une adresse mail dédiée ainsi qu'un registre numérique
- Utilisation des Panneaux à message lumineux

Documentaire :

- Exposition du projet – Mairie Annexe du Pont de l'Arc – Salle des Mariages (7 panneaux)
- deux panneaux implantés sur site pour informer de la concertation publique en amont et aval du Pont de l'Arc.
- Affiches A4 chez les commerçants + Mairies Annexes concernées + Institutions + Associations
- Un plan grand format ou bâche grand format
- Flyer A5
- Registre physique
- Dossier de présentation de la concertation

Numérique :

- Projection d'un film virtuel et immersif du futur aménagement
- Création d'une page de vote et QR Code pour le choix des arbres via « Google Forms »
- Application Aix Ma Ville.

Réaménagement de l'échangeur 30 Pont de l'Arc

La concertation publique du réaménagement de l'échangeur 30 se déroulera à la Mairie Annexe du Pont de l'Arc, Salle des Mariages, du mardi 10 juin au 19 juin 2025 de 11h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Y seront présentés :

- Un dossier de consultation papier
- Registre papier
- Diffusion d'un film 3D
- Plan du projet en format A0
- Une exposition du projet
- Des Permanences techniques assurées par la Direction Etudes Infrastructures et Prospectives den journée continue de 11h à 17h les :
 - Mercredi 11 juin
 - Samedi 14 juin
 - Lundi 16 juin
 - Mercredi 18 juin
- Informez-vous sur le projet et exprimez-vous en ligne ou en Mairie du Pont de l'Arc
- Plus d'informations sur : <https://www.aixenprovence.fr/>

EXPOSITION SALLE DES MARIAGES MAIRIE ANNEXE DU PONT DE L'ARC

Du Lundi 02 juin au Mercredi 2 juillet 2025

- 
- 1 – Pourquoi réaménager l'échangeur autoroutier du Pont de l'ARC ?
 - 2 – Quel est ce projet ?
 - 3 – Les impacts positifs sur le quartier
 - 4 – Plus de verdure
 - 5 – Votez pour vos 3 arbres préférés parmi les cinq essences
 - 6 – Et la pollution alors ?
 - 7 – Les dates clés du projet
 - 8 – Avant/Après

VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Pourquoi réaménager l'échangeur autoroutier du Pont de l'Arc ?

L'échangeur autoroutier du Pont de l'Arc (appelé aussi échangeur 30 ou diffuseur 30) est situé entre le Rond-point de la 4^{ème} Région Aérienne et l'Avenue de l'Arc de Meyran, au-dessus de l'autoroute A8. Il constitue un axe structurant d'Aix-en-Provence, faisant le lien entre le centre-ville et les quartiers sud : Pont de l'Arc, Les Milles, Luynes. Aménagé comme un lieu strictement routier, les espaces publics y sont aujourd'hui peu accueillants et difficilement praticables par les piétons et les cyclistes.

Partant de ce constat, réaménager l'échangeur est imposé pour **tisser un lien urbain de qualité entre le centre-ville et les quartiers sud**. Proposer des **espaces publics plus confortables, rendre la voie cyclable, sécuriser les traversées piétonnes, végétaliser**, mais tout en conservant la fonction autoroutière du lieu ... tels sont les objectifs auxquels doit répondre le projet.

Ainsi, depuis une quinzaine d'années, des réflexions prospectives ont été menées sur le secteur avec comme socles, les études de trafic routiers, les échanges avec les différentes associations de quartiers, et bien sûr, les différentes réglementations liées au domaine routier, à l'environnement, à la sécurité et à l'accessibilité. Ce travail a permis d'**aboutir à un projet permettant la circulation de tous les usagers sans dégrader les conditions de trafic autoroutier** actuelles et en tenant compte des contraintes techniques du lieu, puisque l'ouvrage de franchissement de l'autoroute, propriété de l'État, est relativement étroit et ne peut-être modifié.

Ce projet est élaboré avec le concours de nombreux partenaires, institutionnels ou associatifs :

MÉTROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE,
DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHÔNE, CONCESSIONNAIRE AUTOROUTIER
ESCOTA, COMITÉS D'INTÉRÊT DE QUARTIERS ET ADAVA.



aizenprovence.fr



VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Quel est ce projet ?

Mise en valeur paysagère du rond-point de la 4^{ème} Région Aérienne par la plantation d'essences végétales nombreuses, variées et qualitatives.

Suppression du tourne-à-gauche actuel vers l'A8 Lyon, qui bloque l'écoulement des véhicules allant vers le nord. L'accès vers l'A8 Lyon depuis le sud se fera par le giratoire de la 4^{ème} Région Aérienne.

Sécurisation des traversées piétonnes et vélos par la mise en place de feux tricolores

Suppression du giratoire sud pour se mettre en conformité avec le schéma directionnel autoroutier. La sortie 30a est destinée aux véhicules allant au sud (direction Les Milles, Luynes), la sortie 30b aux véhicules allant vers le nord (direction Facultés).

Aménagement d'une piste cyclable bidirectionnelle de 3 mètres de large, séparée de la chaussée et du trottoir. Elle sera connectée au sud à la future passerelle piétons-vélos qui sera construite au-dessus de l'Arc par le Département des Bouches-du-Rhône.

Déconnexion de la bretelle 30 du giratoire de la 4^{ème} Région Aérienne avec création d'un «tourne à gauche» direct depuis l'A8 Nice vers le sud, évitant que la totalité des véhicules en sortie de l'autoroute débouchent sur le giratoire de la 4^{ème} Région Aérienne comme c'est le cas aujourd'hui.

Requalification du trottoir Est

Végétalisation maximale : création d'une noue végétale et d'espaces enherbés, et plantation d'arbres partout où le sol le permet (la plantation d'arbres n'est pas possible à proximité de réseaux enterrés ou de canalisations de gaz par exemple, ou sur l'ouvrage de franchissement de l'A8).



aizenprovence.fr



VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Les impacts positifs sur le quartier

Ce projet de réaménagement de l'échangeur autoroutier du Pont de l'Arc à Aix-en-Provence, vise à améliorer la qualité urbaine entre le centre-ville et les quartiers sud.

Les objectifs incluent la sécurisation des traversées piétonnes, la création de voies cyclables, la végétalisation et la désimperméabilisation des espaces pour lutter contre les inondations et les îlots de chaleur.

Le projet, estimé à 4,25 millions d'euros, est financé par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Des travaux connexes ont déjà été réalisés sur la RD9 et le chemin de Beauville pour un coût de 750 000 €. Les travaux principaux, prévus à partir de 2026, se dérouleront principalement de nuit pour limiter les impacts sur la circulation.

Des études sur la pollution atmosphérique montrent une réduction moyenne de 15 % des concentrations de dioxyde d'azote grâce à une meilleure fluidité du trafic. Le programme européen « AirFresh » accompagne le projet en proposant des essences d'arbres pour améliorer la qualité de l'air.

Les objectifs du réaménagement de l'échangeur autoroutier du Pont de l'Arc sont les suivants :

1. Créer un lien urbain de qualité entre le centre-ville et les quartiers sud.
2. Améliorer les espaces publics pour les rendre plus confortables et accueillants.
3. Sécuriser les traversées piétonnes et aménager des voies cyclables.
4. Végétaliser les espaces pour lutter contre les îlots de chaleur et les inondations.
5. Désimperméabiliser les surfaces pour favoriser l'infiltration des eaux.
6. Maintenir la fonction autoroutière tout en répondant aux contraintes techniques du lieu.

Ces aménagements visent à améliorer la qualité de vie des usagers tout en respectant les conditions de trafic actuelles.




aixenprovence.fr

AIX
MARSEILLE
PROVENCE

AIX
EN PROVENCE
VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

VILLE D'AIX-EN-PROVENCE



Plus de verdure !

Pour lutter à la fois contre les inondations et contre les îlots de chaleur, le projet de réaménagement vise une désimperméabilisation et une végétalisation maximales, partout où cela est possible.

La désimperméabilisation consiste à limiter les surfaces imperméables, c'est-à-dire les surfaces qui n'absorbent pas l'eau, telles que les chaussées routières ou les trottoirs en enrobé classique. Concrètement, le projet prévoit donc une mise en œuvre d'enrobés poreux sur les pistes cyclables et les trottoirs, qui permettront une infiltration des eaux de pluie directement dans le sol, là où les surfaces urbaines classiques renvoient toutes les eaux dans des caniveaux.

La végétalisation, c'est-à-dire la plantation d'arbres et l'aménagement de noues et de massifs, permettra de la même manière d'infiltrer les eaux de pluie directement dans le sol, mais également d'apporter de l'ombre et de rendre les espaces plus beaux et agréables à vivre.

Palette des massifs plantés



aizenprovidence.fr



VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Votez pour vos 3 arbres préférés À vous de choisir ! Parmi ces 5 essences



Platane d'Orient (platanus orientalis)

Anti-infectieux et cicatrisant, le platane agit sur l'eczéma, les allergies cutanées, l'urticaire ou encore le psoriasis. Enfin, le platane a une action antiparasitaire et agit sur les séquelles de la malaria (paludisme).
Indications thérapeutiques :
pollution, allergies, bactéries.
Taille adulte : jusqu'à 30 mètres.



Zelkova du Japon (zelkova serrata)

Arbre apprécié pour ses qualités environnementales. Résiste à la pollution et prospère dans des environnements urbains. Grâce à ses racines robustes, il contribue à stabiliser les sols et à améliorer la qualité de l'air. Il offre une ombre généreuse et il aide à réduire les îlots de chaleur urbains. Son feuillage dense agit comme un filtre naturel, capturant certaines particules en suspension dans l'air. Taille adulte : entre 20 et 30 mètres.



Orme résistant (ulmus resista « sapporo gold »)

Ces variétés d'ormes sont tolérantes au climat urbain, résistent bien aux gaz d'échappement et aux sols compactés. Elles filtrent les particules en suspension, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'air. De plus, elles sont robustes face aux maladies, notamment la graphiose. Taille adulte entre 15 et 25 mètres.



Frêne à petites feuilles (fraxinus angustifolia)

Il est adaptable et peut prospérer dans divers types de sols. Il offre une bonne tolérance à la pollution, absorbe le CO₂ et contribue à la régulation thermique grâce à son feuillage. Sa croissance rapide permet une mise en place efficace en milieu urbain.
Taille adulte : jusqu'à 10 mètres.



Copalme d'Orient (liquidambar orientalis)

Cet arbre est résistant aux sols basiques et s'adapte bien aux fortes pluies méditerranéennes. Il joue un rôle dans la fixation du carbone et peut être utilisé pour réduire les îlots de chaleur urbains grâce à son feuillage dense. Sa résine est également exploitée pour ses propriétés naturelles. Taille adulte : entre 10 et 20 mètres.



VOTEZ !

Les essences d'arbres proposées dans le cadre du projet de réaménagement ont été sélectionnées en lien avec le programme européen «AirFresh». Ce programme, développé par le Docteur en sciences Pierre Sicard, vise à quantifier les capacités des arbres urbains à éliminer les polluants atmosphériques et à offrir des avantages environnementaux, sanitaires et socio-économiques.

Les qualités des essences d'arbres incluent :

Réduction de la pollution : Les arbres sont capables d'éliminer les polluants atmosphériques, contribuant à un air plus sain.
Réduction du CO₂ : Les arbres aident à capturer et stocker le dioxyde de carbone (CO₂), réduisant ainsi les émissions de gaz à effet de serre.
Bénéfices environnementaux : Les arbres améliorent la qualité de l'environnement urbain en réduisant les îlots de chaleur et en favorisant la biodiversité.
Recommandations pour la plantation urbaine : Le programme fournit des recommandations sur les espèces et le nombre d'arbres à planter pour maximiser les bénéfices.



aizenprovidence.fr



VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Et la pollution alors ?

En 2024, une étude « Air et Santé » a été menée sur le projet. L'objectif de cette étude est de mesurer les impacts d'un projet routier sur la pollution atmosphérique. Deux scénarios sont étudiés : le premier avec le projet et le deuxième sans. En comparant les deux modélisations, cela permet de déterminer l'impact positif ou négatif concernant la pollution.

11 stations de mesure du dioxyde d'azote (NO_2) ont été installées au premier trimestre 2024 autour du secteur du projet. On distingue 3 types de stations : les stations dites « de trafic » situées sur des voies directement concernées par le projet, une station dite « influence trafic » située en limite du périmètre du projet et enfin une station de « fond urbain » située en-dehors du périmètre. Ces différentes localisations permettent d'étudier l'impact potentiel du projet, sur son périmètre direct et sur un périmètre plus large.

Localisation des points de mesure Air

Légende

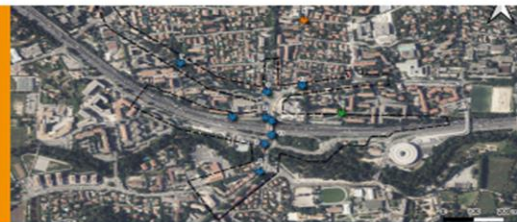
■ Secteur du projet

Typologie des stations de mesure air

● Fond urbain

● Influence trafic

● Trafic



Le projet de réaménagement de l'échangeur du Pont de l'Arc a un impact globalement positif sur la pollution atmosphérique. Les études menées montrent une réduction moyenne de 15 % des concentrations de dioxyde d'azote (NO_2) grâce à une meilleure fluidité du trafic sur certaines voies congestionnées.

Concentrations modélisées en dioxyde d'azote (NO_2) : comparaison des scénarios avec et sans projet

Légende

■ Bande d'étude

■ Secteur du projet



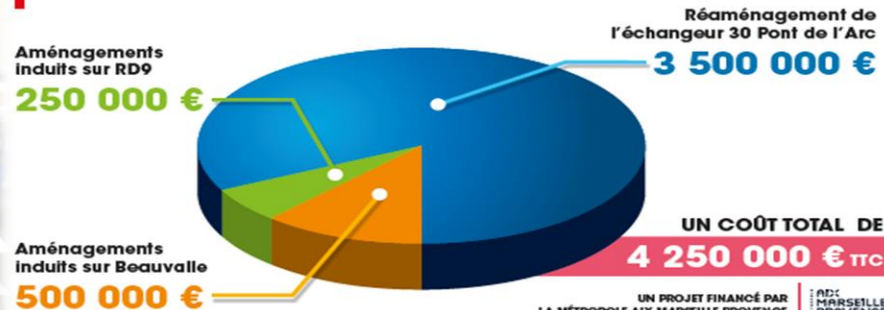
VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Les dates clés du projet

CALENDRIER DU PROJET

AVRIL 2025	Finalisation de l'avant-projet (AVP)
AVRIL / MAI 2025	Instruction de l'AVP par ESCOTA
JUIN 2025	Concertation publique
JUILLET 2025	Elaboration du bilan de la concertation
SEPTEMBRE 2025	Finalisation des études « PRO »
OCTOBRE 2025	Instruction du PRO par ESCOTA
OCTOBRE 2025	Instruction du PRO par le Département
2026	Passation des marchés de travaux
2026 - 2027	Travaux

Les travaux de réaménagement de l'échangeur du Pont de l'Arc se dérouleront sur environ 12 mois. La majorité des phases de travaux se déroulera de nuit afin de limiter les impacts sur la circulation automobile. Les travaux débiteront par le dévoiement des réseaux (gaz, électricité, fibre optique, eau ...) et par la démolition des îlots actuels.



Le projet, estimé à 4,25 millions d'euros, est financé par la Métropole Aix-Marseille-Provence. Des travaux connexes ont déjà été réalisés sur la RD9 et le chemin de Beauvalle pour un coût de 750 000 €.



aixenprovence.fr



aixenprovence.fr



VILLE D'AIX-EN-PROVENCE

Réaménagement de l'échangeur autoroutier du Pont de l'Arc

Avant



Après




aixenprovence.fr


AIX
MARSEILLE
PROVENCE


AIX
EN PROVENCE
VILLE D'ART ET D'HISTOIRE

REAMENAGER L'ECHANGEUR DU PONT DE L'ARC

POUR UNE COUTURE URBAINE DE QUALITE ENTRE LE CENTRE-VILLE ET LES QUARTIERS SUD



- REQUALIFIER L'ESPACE PUBLIC
- **CRÉER UNE LIAISON CYCLABLE**
- SECURISER LA LIAISON PIETONNE
- **DÉSIMPÉRMÉABILISER, VÉGÉTALISER**

... TOUT EN MAINTENANT UN ACCÈS AUTOROUTIER
COMPLET ET RÉGLEMENTAIRE

HISTORIQUE DU PROJET ET DES CONCERTATIONS



PREMIER PLAN TECHNIQUE (2011) :

Elément programmatique maintenu

Elément programmatique abandonné

Feux avec restrictions de mouvements /
Spécification des sorties 30a et 30b

Voie bus dans le giratoire de la 4ème
Région Aérienne

Absence de voies cyclables continues

Aménagement strictement routier

Maintien du tourne-à-gauche vers A8
Lyon



Esquisse géométrique = Pas de
mesure des impacts en termes de
trafic



2011

Horizon Conseil

ETUDES SETEC (2014-2019) :

Elément programmatique maintenu

Elément programmatique abandonné

Feux avec restrictions de mouvements /
Spécification des sorties 30a et 30b

Absence de voies cyclables dédiées

Maintien du tourne-à-gauche vers A8 Lyon

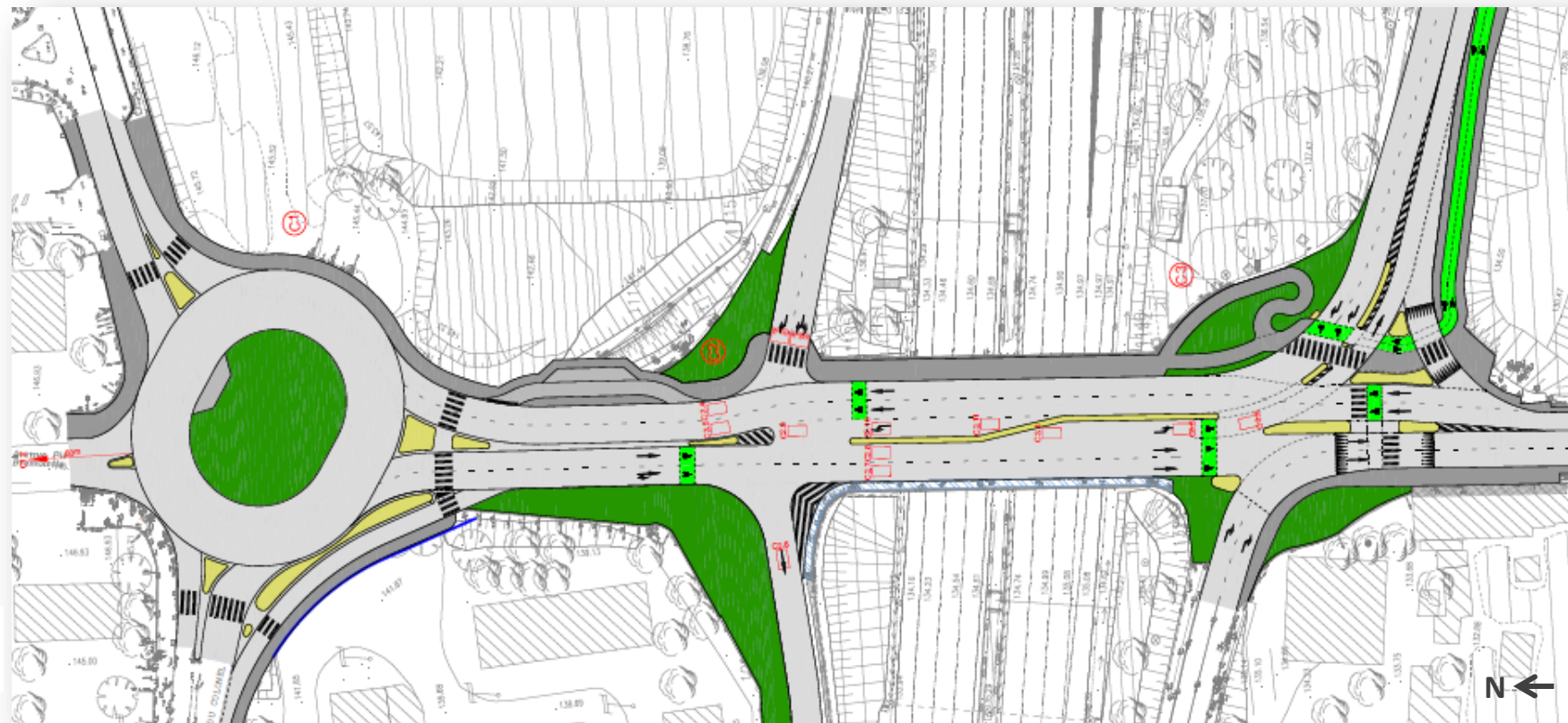
+ Shunt Schuler > RD8n

+ Tourne-à-gauche en sortie de l'A8 Nice

+ Végétalisation (ébauche)



Esquisse géométrique = Pas de mesure
des impacts en termes de trafic



2011

2014-2019

Etudes Setec

Mai 2019

Réunion de présentation
(notamm. avec l'ADAVA)

2019

Premiers comptages
et études de trafic

ETUDES VILLE (2020-2021) :

Elément programmatique maintenu

Elément programmatique abandonné

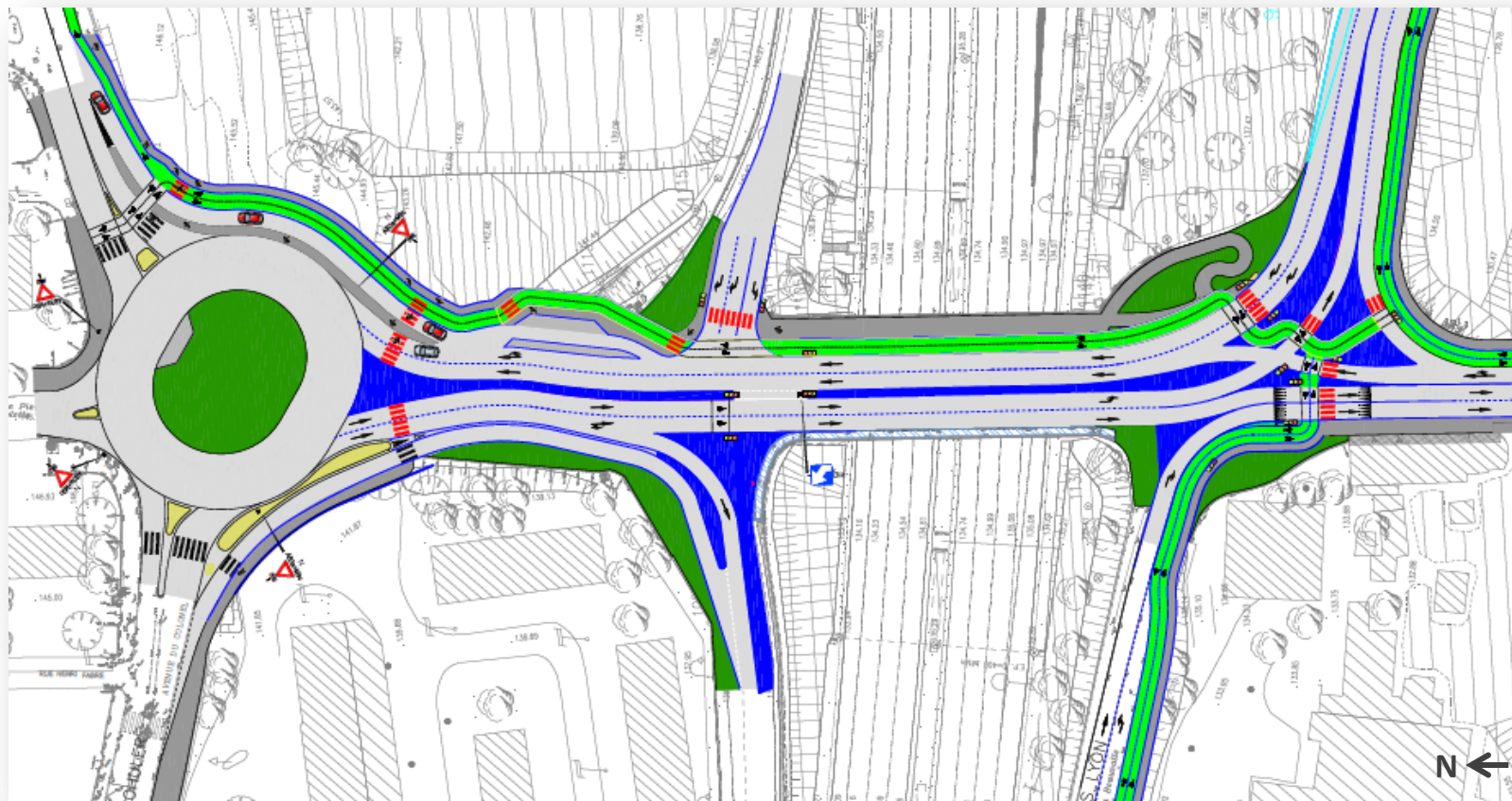
Feux avec restrictions de mouvements / Spécification des sorties 30a et 30b

Tourne-à-gauche en sortie de l'A8 Nice

Végétalisation (ébauche)

Shunt Schuler > A8 Lyon

- + Shunt RD8n > Fourane
- + Ajout de pistes cyclables bidirectionnelles dédiées
Suite courrier ADAVA du 10/06/2019 et réunions CIQ PDA
- + Continuité cyclable avec l'ouvrage du Département
- + Suppression du tourne-à-gauche vers A8 Lyon
Suite à l'étude de trafic de 2019



2011

2014-2019

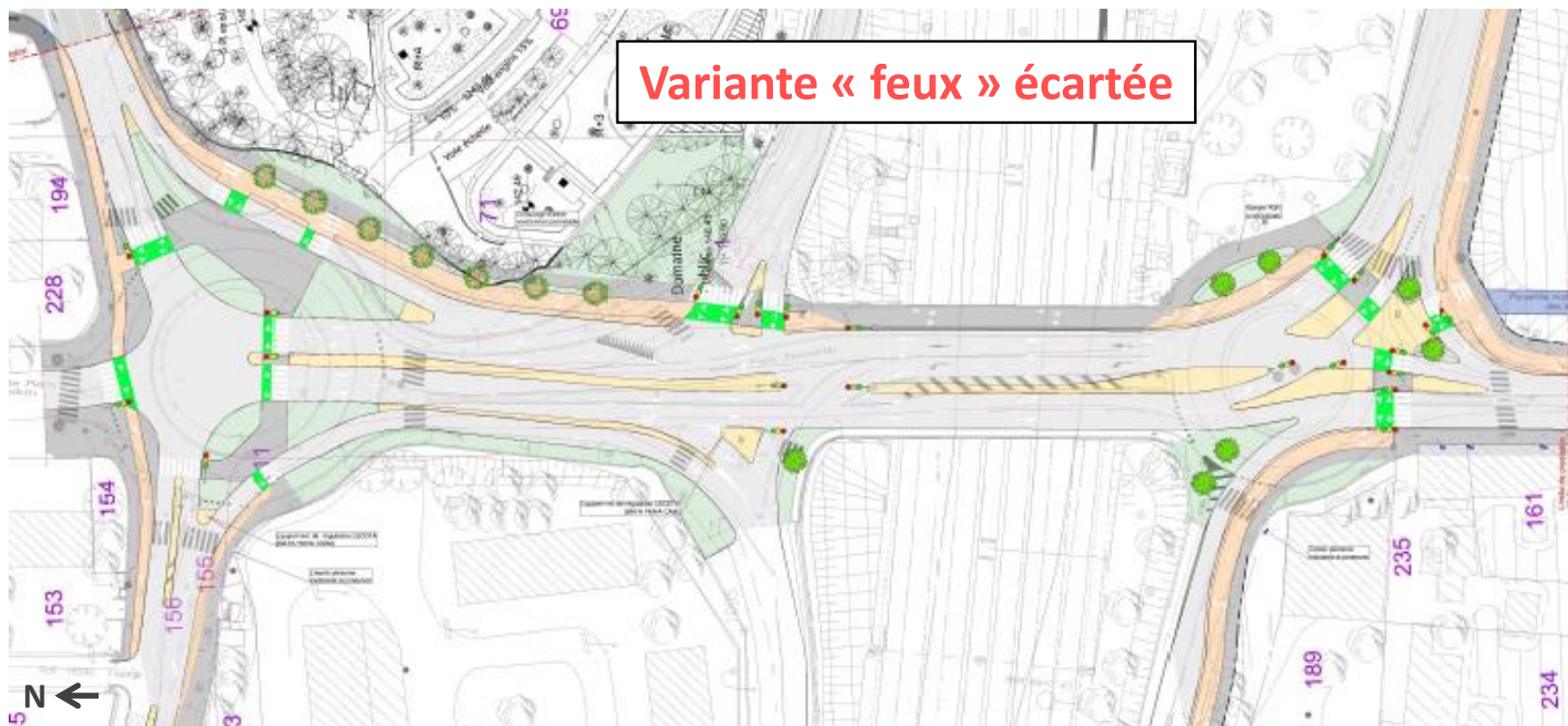
2020-2021

Sept. 2021

Etudes Ville

Réunion CIQ Pont de l'Arc

ETUDES ARTELIA (2022-2023) : 2 VARIANTES ETUDIEES



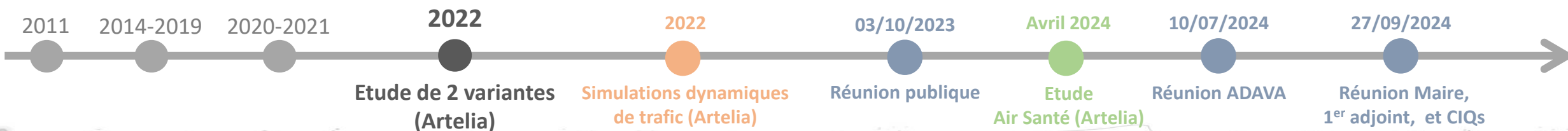
Variante « feux » écartée

Pourquoi ?

Retournement impossible au nord, du fait de la transformation du carrefour giratoire actuel en carrefour à feux

Dégradation des conditions de trafic

Itinéraire dégradé pour les modes actifs : pas de voies dédiées vélos et piétons sur l'ouvrage



ETUDES ARTELIA (2022-2023) : 2 VARIANTES ETUDIEES

Elément programmatique maintenu

Elément programmatique abandonné

Feux avec restrictions de mouvements /
Spécification des sorties 30a et 30b

Tourne-à-gauche en sortie de l'A8 Nice

Pistes cyclables bidirectionnelles dédiées
(retravaillées)

Continuité cyclable avec l'ouvrage du
Département

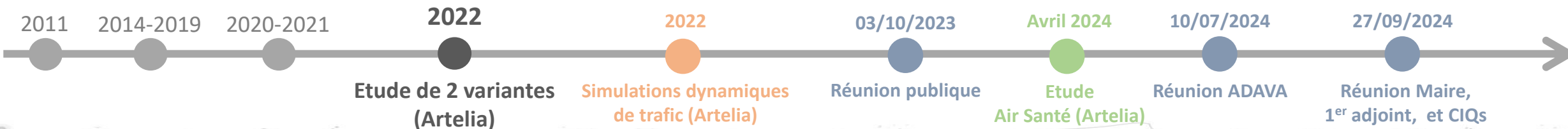
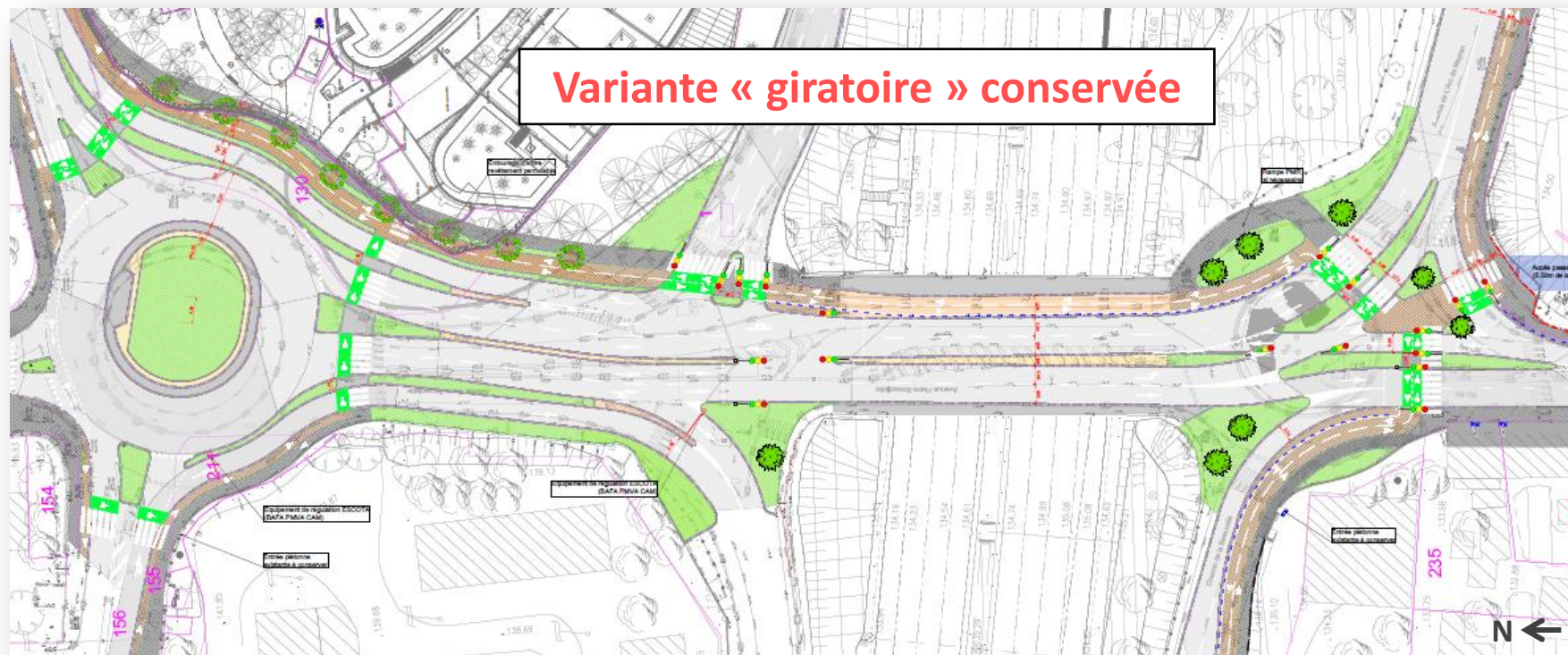
Suppression du tourne-à-gauche vers A8 Lyon

Shunt Schuler > A8 Lyon

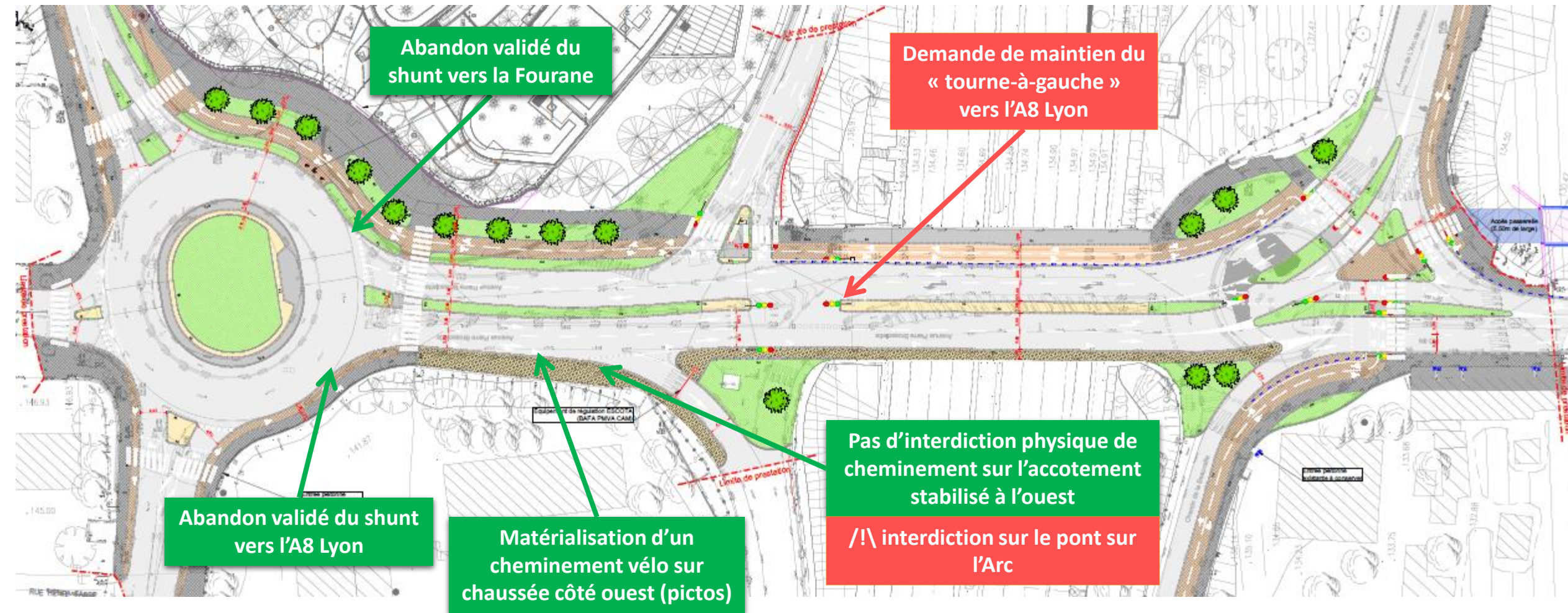
Shunt RD8n > Fourane

+ Végétalisation et désimperméabilisation
des sols maximales

+ Traversées sécurisées par feux



PRISE EN COMPTE DES DEMANDES DES ASSOCIATIONS (2024) :



ABANDON DU TOURNE-A-GAUCHE VERS L'A8 LYON :

Pourquoi ?

Une phase de feu supplémentaire nécessaire pour écouler la file de tourne-à-gauche = Rallongement de l'attente pour tous

480 mètres de plus de congestion qu'aujourd'hui en HPS (heure de pointe du soir) sur l'ensemble du périmètre du projet

Demande de maintien du « tourne-à-gauche » vers l'A8 Lyon

Pas de cheminements distincts pour piétons et vélos sur le pont

Conflits / cisaillements entre véhicules

Un espace de végétalisation perdu



LE PROJET SOUMIS A LA CONCERTATION



ELEMENTS DE PROGRAMME :

Déconnexion de l'autoroute
et du rond-point de la 4^{ème}
Région Aérienne

Création d'un tourne-à-
gauche direct vers le sud en
sortie de l'A8 Nice

Connexion cyclable avec la
future passerelle du
Département
et l'Arc de Meyran

Alignements d'arbres

Trottoir d'env.
2m de large

Piste cyclable
bidirectionnelle de 3m de
large séparée du trottoir

Rond-point
paysagé

Massifs plantés

Traversées piétons/vélos
sécurisées par feux

Caractérisation des sorties
30a et 30b (mise en
conformité avec schéma
directionnel autoroutier)



AMENAGEMENT PROJETE (PLAN PAYSAGER) :



DESIMPERMEABILISER, VEGETALISER



AUGMENTER LES SURFACES D'INFILTRATION ET LA VEGETATION :

Aujourd'hui :

12 233 m² de surfaces imperméables

890 m² d'espaces verts

0 m² de trottoirs et pistes infiltrants

Demain :

7 876 m² de surfaces imperméables

1 691 m² d'espaces verts

3 170 m² de trottoirs et pistes infiltrants

Giratoire
paysagé

Noue
arborée

Têtes d'îlot
enherbées

Pistes cyclables
et trottoirs en
enrobé drainant

BILAN DES SURFACES :

AUJOURD'HUI			PROJET		
Chaussée et trottoir imperméables	12 233 m ²	12 233 m ²	Chaussée et trottoir imperméables	7 694 m ²	7 876 m ²
Piste cyclable imperméable	0 m ²		Piste cyclable imperméable	182 m ²	
Espace vert	890 m ²	890 m ²	Espace vert	1 691 m ²	5 247 m ²
Trottoirs en matériaux drainant	0 m ²		Trottoirs en matériaux drainant	1 664 m ²	
Piste cyclable en matériaux drainant	0 m ²		Piste cyclable en matériaux drainant	1 506 m ²	
Stabilisé	0 m ²		Stabilisé	386 m ²	
Total	13 123 m ²		Total	13 123 m ²	



PALETTE VEGETALE – MASSIFS PLANTES :

LES MASSIFS PLANTÉS :

Molinie
Molinia arundinacea Karl Foerster



Panic pourpre
Panicum virgatum Purple Breeze



Eulalie du Japon
Miscanthus sinensis Adagio



Gaura blanc
Gaura lindheimeri



Sauge de Sibérie
Perovskia atriplicifolia



Stachys
Stachys byzantina



Verbea bonariensis
Verveine de Buenos Aires



PALETTE VEGETALE – CHOIX DES ESSENCES D'ARBRES :



Platanus d'Orient
(*Platanus orientalis*)



Zelkova du Japon
(*Zelkova serrata*)



Orme résistant
(*Ulmus resista*
Sapporogold)



Frêne à petites feuilles
(*Fraxinus angustifolia*)



Copalme d'Orient
(*Liquidambar orientalis*)

Les essences d'arbres proposées ont été choisies parmi une liste définie dans le programme européen "AirFresh". Aix-en-Provence a été choisie comme ville pionnière pour mettre en place ce programme, dont l'objectif est notamment de quantifier la capacité des arbres urbains à éliminer les polluants atmosphériques.



Platane d'Orient (platanus orientalis)

Anti-infectieux et cicatrisant, le platane agit sur l'eczéma, les allergies cutanées, l'urticaire ou encore le psoriasis. Enfin, le platane a une action antiparasitaire et agit sur les séquelles de la malaria (paludisme).
Indications thérapeutiques : pollution, allergènes, bactéries.
Taille adulte : jusqu'à 30 mètres.



Zelkova du Japon (zelkova serrata)

Arbre apprécié pour ses qualités environnementales. Résiste à la pollution et prospère dans des environnements urbains. Grâce à ses racines robustes, il contribue à stabiliser les sols et à améliorer la qualité de l'air. Il offre une ombre généreuse et il aide à réduire les îlots de chaleur urbains. Son feuillage dense agit comme un filtre naturel, capturant certaines particules en suspension dans l'air. Taille adulte : entre 20 et 30 mètres.



Orme résistant (ulmus resista « sapporo gold »)

Ces variétés d'ormes sont tolérantes au climat urbain, résistent bien aux gaz d'échappement et aux sols compactés. Elles filtrent les particules en suspension, contribuant ainsi à améliorer la qualité de l'air. De plus, elles sont robustes face aux maladies, notamment la graphiose. Taille adulte entre 15 et 25 mètres.



Frêne à petites feuilles (fraxinus angustifolia)

Il est adaptable et peut prospérer dans divers types de sols. Il offre une bonne tolérance à la pollution, absorbe le CO₂, et contribue à la régulation thermique grâce à son feuillage. Sa croissance rapide permet une mise en place efficace en milieu urbain.
Taille adulte : jusqu'à 10 mètres.



Copalme d'Orient (liquidambar orientalis)

Cet arbre est résistant aux sols basiques et s'adapte bien aux forêts alluviales méditerranéennes. Il joue un rôle dans la fixation du carbone et peut être utilisé pour réduire les îlots de chaleur urbains grâce à son feuillage dense. Sa résine est également exploitée pour ses propriétés naturelles. Taille adulte : entre 10 et 30 mètres.




VOTEZ !



ETUDE AIR SANTE

L'ETUDE AIR SANTE :

Objectif

Mesurer l'impact du projet sur la pollution atmosphérique

Moyens

- Campagne de mesure de pollution (NO2) menée du 23/02/2024 au 15/03/2024
- Modélisation de la pollution selon différents scénarios (avec / sans projet)



Etude Air Santé à horizon 2024

- État sans projet 2024
- Etat avec projet 2024



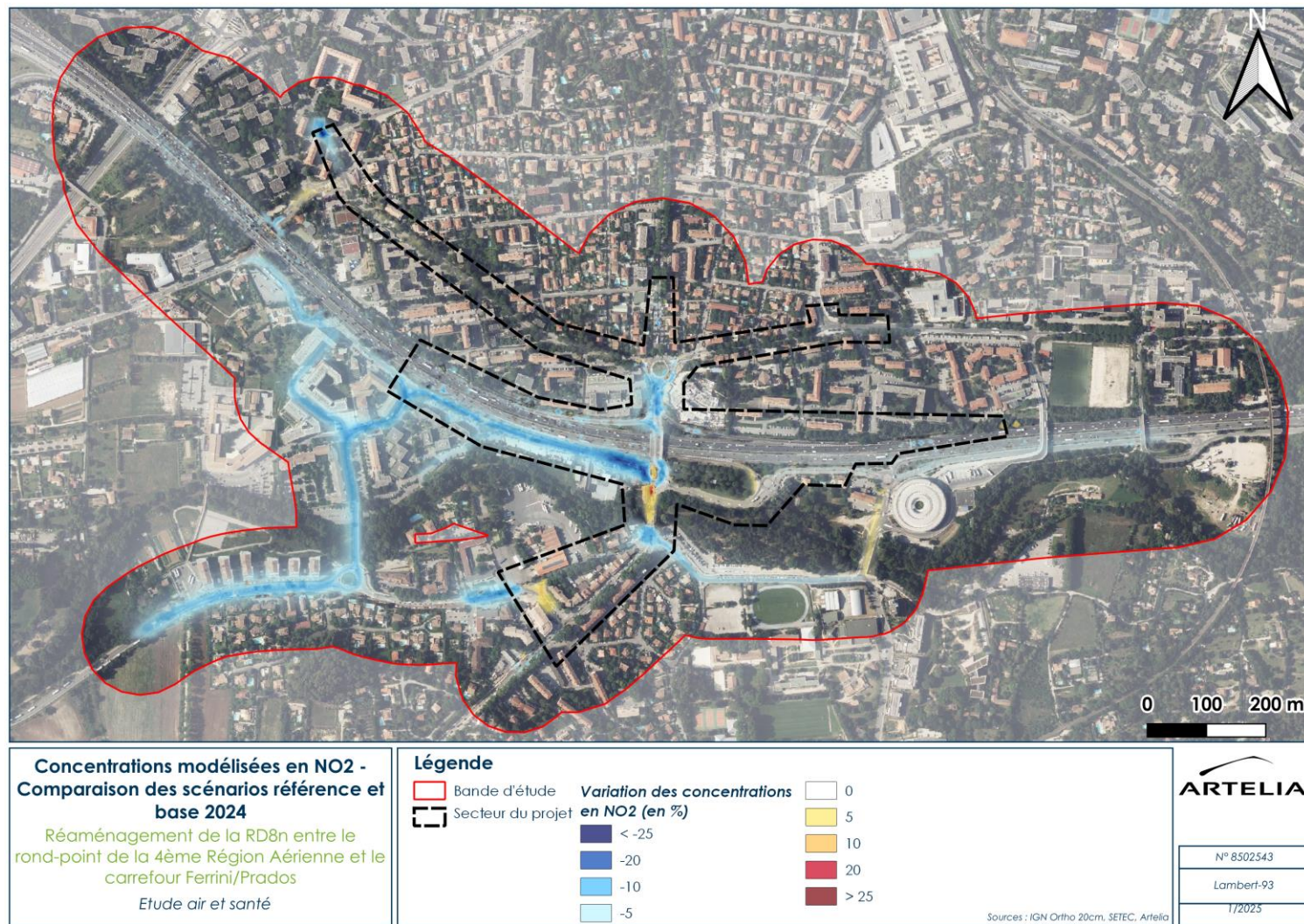
CONCLUSIONS DE L'ETUDE AIR SANTE :

Avec le projet, une baisse moyenne de l'ordre de 15 % de la concentration en polluants dans l'air, notamment :

- -25% sur la bretelle de sortie 30a
- -20% au sud du rond-point de la 4^{ème} Région A.
- Neutre sur le rond-point de la 4^{ème} Région A.
- +10% sur l'ouvrage de l'Arc
- -5% sur le chemin du Viaduc
- -10% sur la rue Frédéric Rosa

➤ **Sur son périmètre, le projet a un impact positif** sur la pollution atmosphérique.

➤ **En dehors de son périmètre, il ne modifie pas** l'exposition des populations à la pollution (c'est-à-dire la pollution au niveau des habitations).



Cartographie des différences entre « Sans projet » et « Avec projet »

ETUDES DE TRAFIC



RAPPEL DES ETUDES DE TRAFIC MENEES :

*N'inclut pas les études et simulations dynamiques de 2016
(projet différent, secteur d'études partiel ...)*

Comptages et Enquête OD (Origines-Destinations) – Alyce, 2019

Etude de trafic statique – Setec, 2019

Simulations dynamiques de trafic – Artelia, 2022

Comptages n°2 – Transmobilités, automne 2024

Etude statique n°2 – Setec, automne 2024

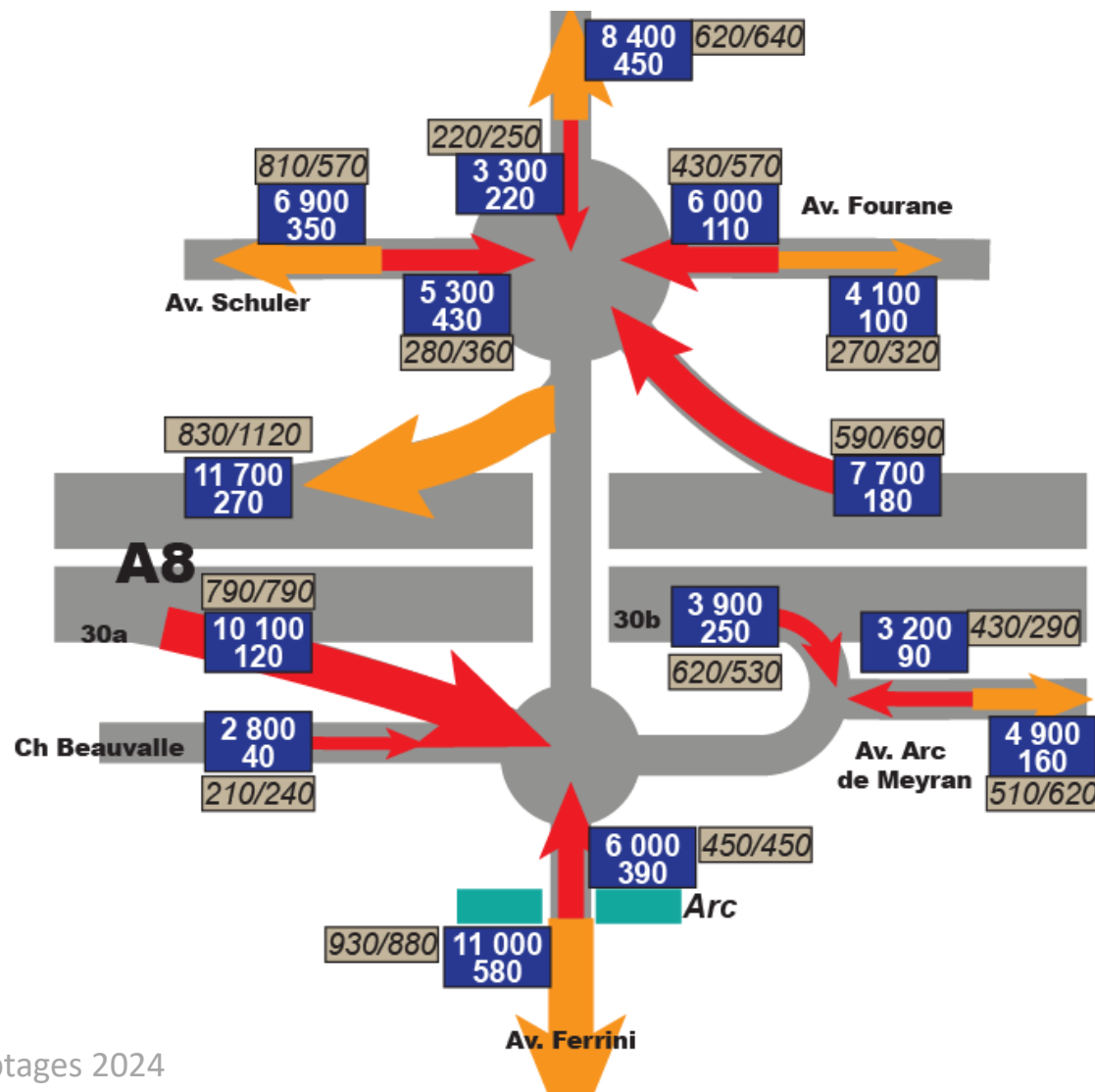
Simulations dynamiques de trafic n°2 – Artelia, février 2025

Pourquoi une nouvelle étude de trafic ?

- Mise à jour des données
- Réponse à la demande des services instructeurs de l'Etat et de l'IGR
- Réétude des shunts

Etude de trafic bretelle A8 ouest/A51 nord – Ingerop pour Vinci, 2022

NIVEAUX DE TRAFIC - SITUATION ACTUELLE :

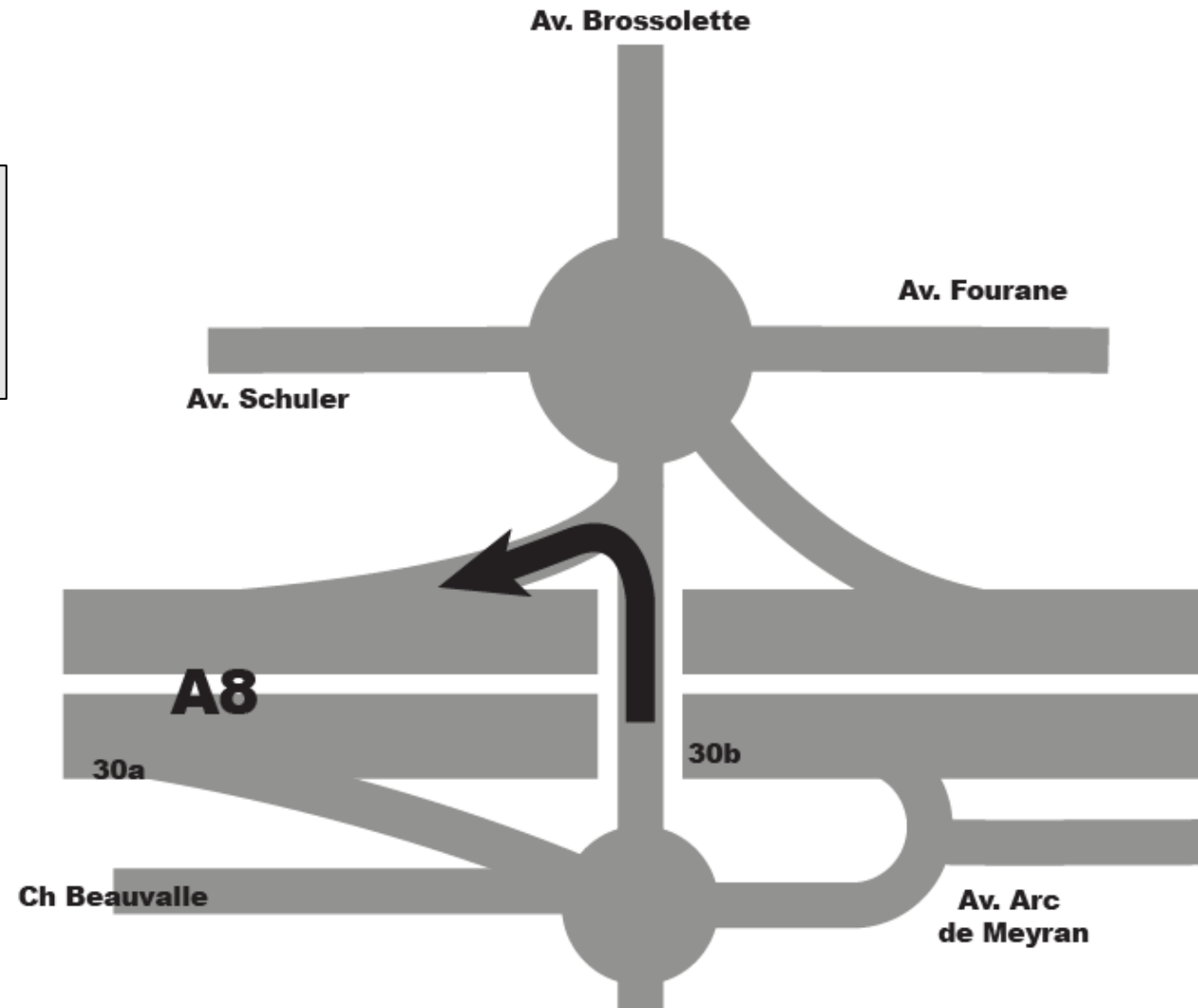


11 000 / 580 → Trafic Moyen Journalier
510/620 → Nbe de PL Journalier
 (Red Arrow) → Heure de Pointe du Soir
 (Orange Arrow) → Heure de Pointe du Matin

Sources : Comptages 2024

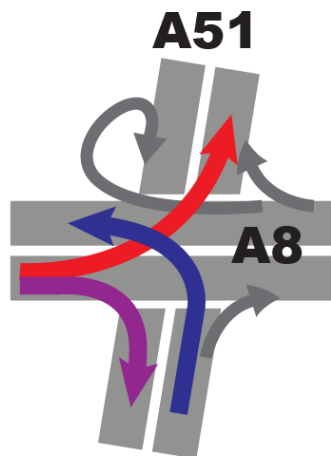
NIVEAUX DE TRAFIC - PROJET : TAG et impacts

*En 2024, les mouvements de tourne à gauche vers l'A8 Lyon représentent en moyenne jusqu'à **500 véh/h**. Cela se produit aux alentours de **17h45** les jeudis*

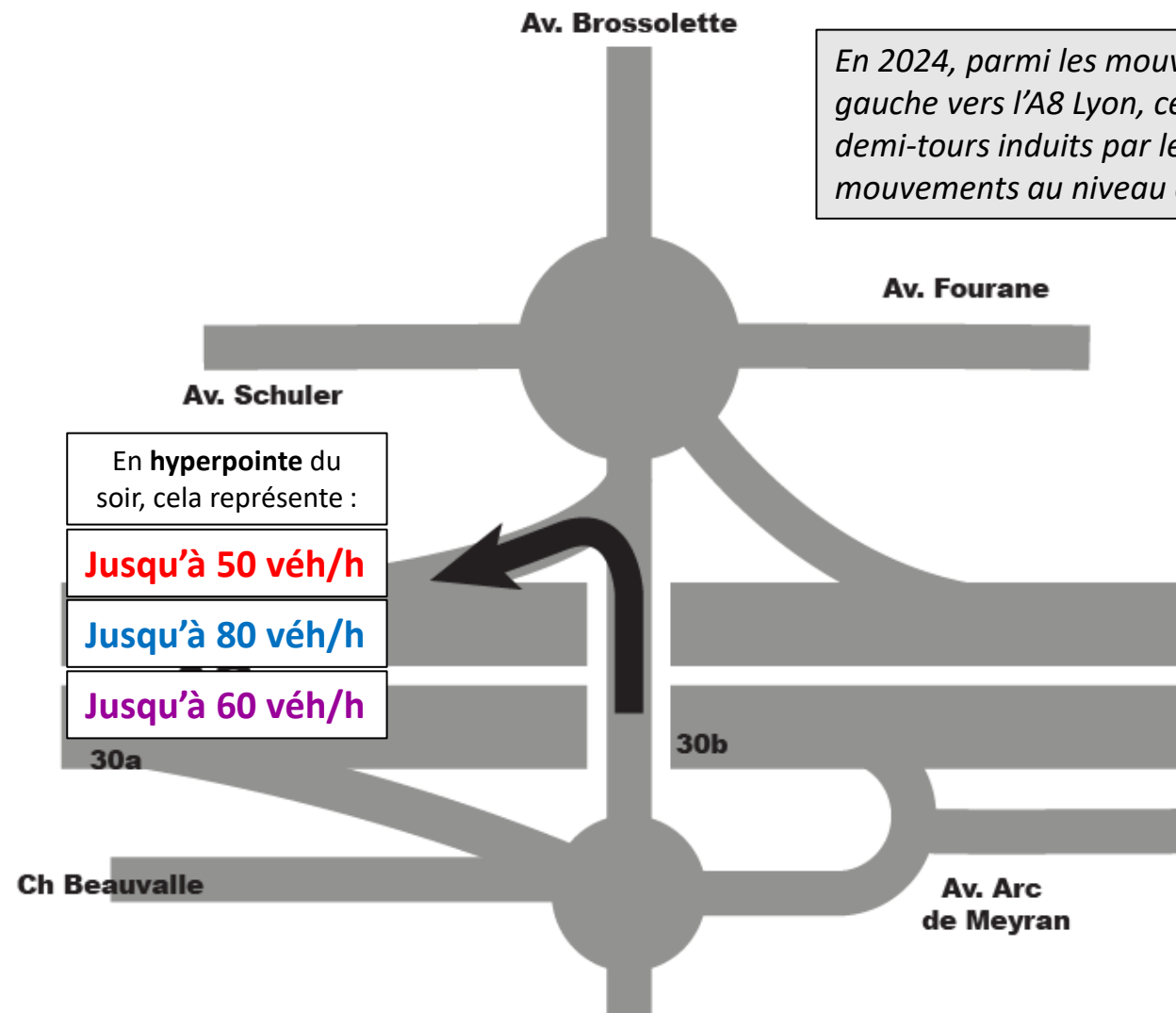


NIVEAUX DE TRAFIC - PROJET : TAG et impacts

Echangeur A51 / A8 Mouvements recensés

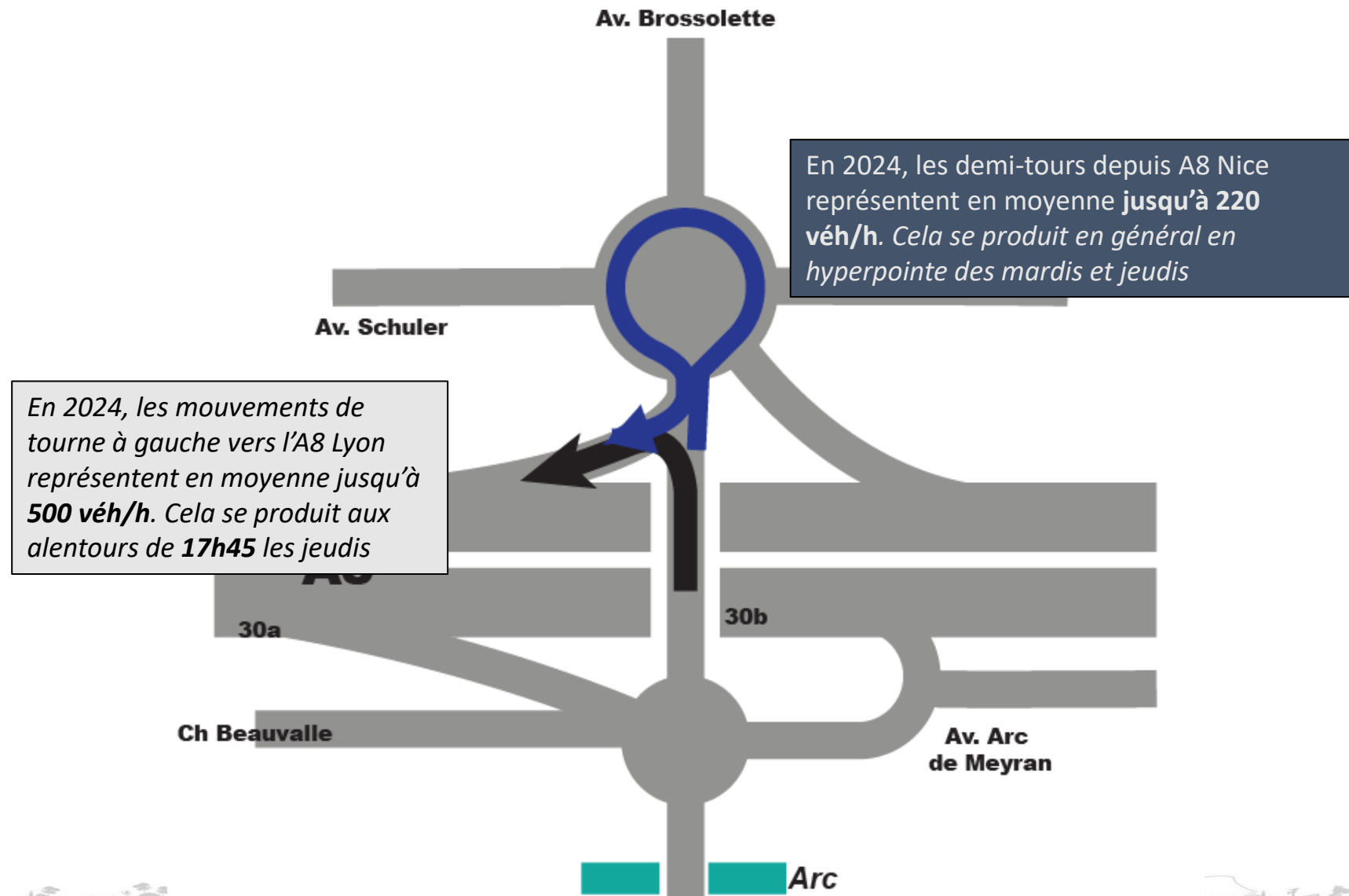


VINCI
AUTOROUTES

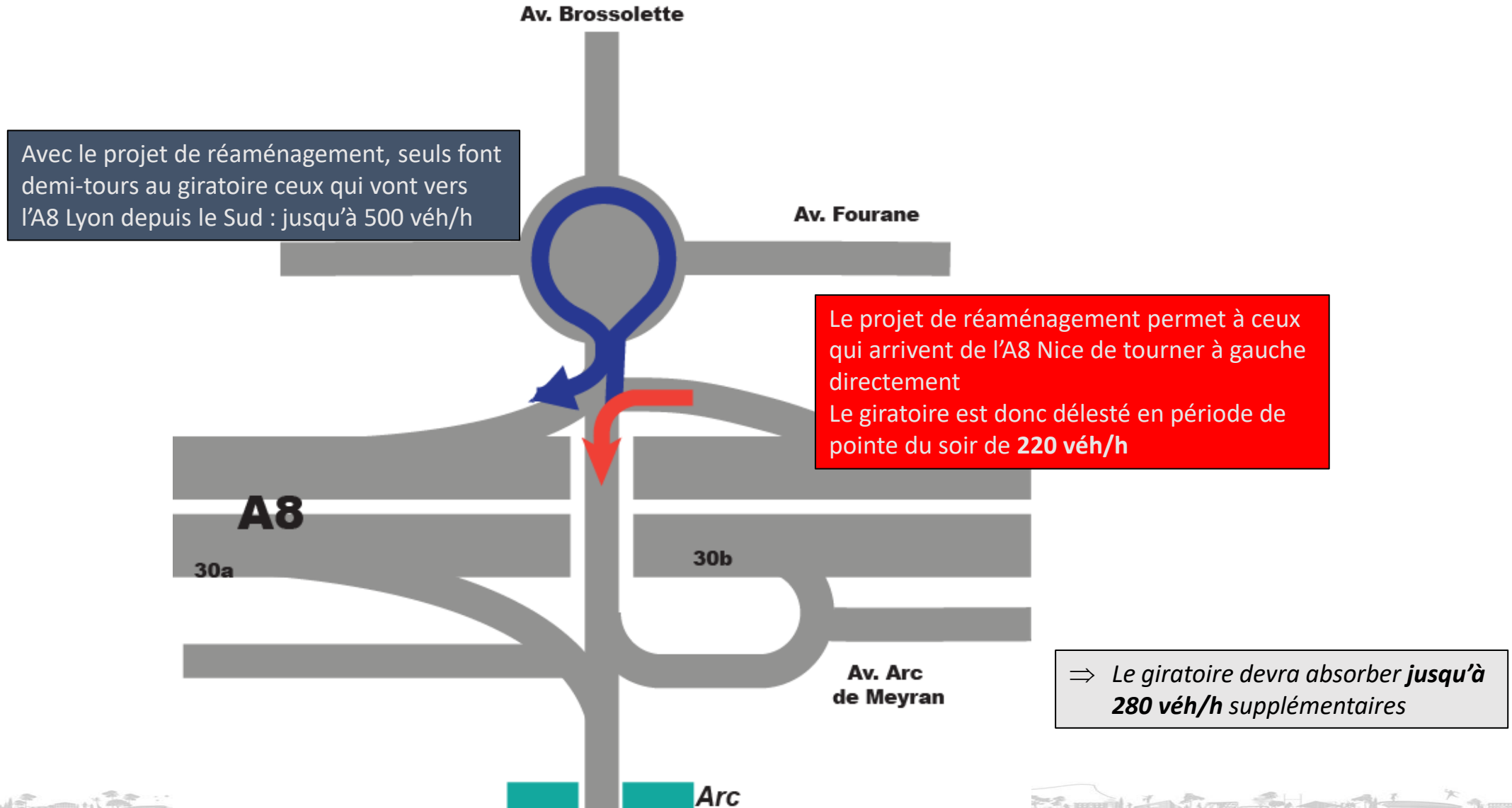


En 2024, parmi les mouvements de tourne à gauche vers l'A8 Lyon, certains correspondent à des demi-tours induits par les impossibilités de certains mouvements au niveau de l'échangeur A8/A51

OPPORTUNITES DU PROJET ECHANGEUR A8/A51 : AVANT TRAVAUX



OPPORTUNITES DU PROJET ECHANGEUR A8/A51 : APRES TRAVAUX



SIMULATIONS DYNAMIQUES DE TRAFIC :



L'analyse porte sur une heure moyenne dans une journée type (9h-16h en semaine)

Remontées de files moyennes (m)	Actuel	projet	
Avenue de la Fourane	150	85	-65
Avenue Pierre Brossolette	10	25	15
Avenue du Colonel Schuler	65	15	-45
Bretelle Sortie A8 Lyon 30a	105	5	-100
Bretelle Sortie A8 Lyon 30b	5	15	10
Bretelle Sortie A8 Nice	0	25	25
Avenue Fortuné Ferrini	5	5	0
Route des Milles	35	0	-35
Ecarts avec actuel (m)			-195

SIMULATIONS DYNAMIQUES DE TRAFIC :

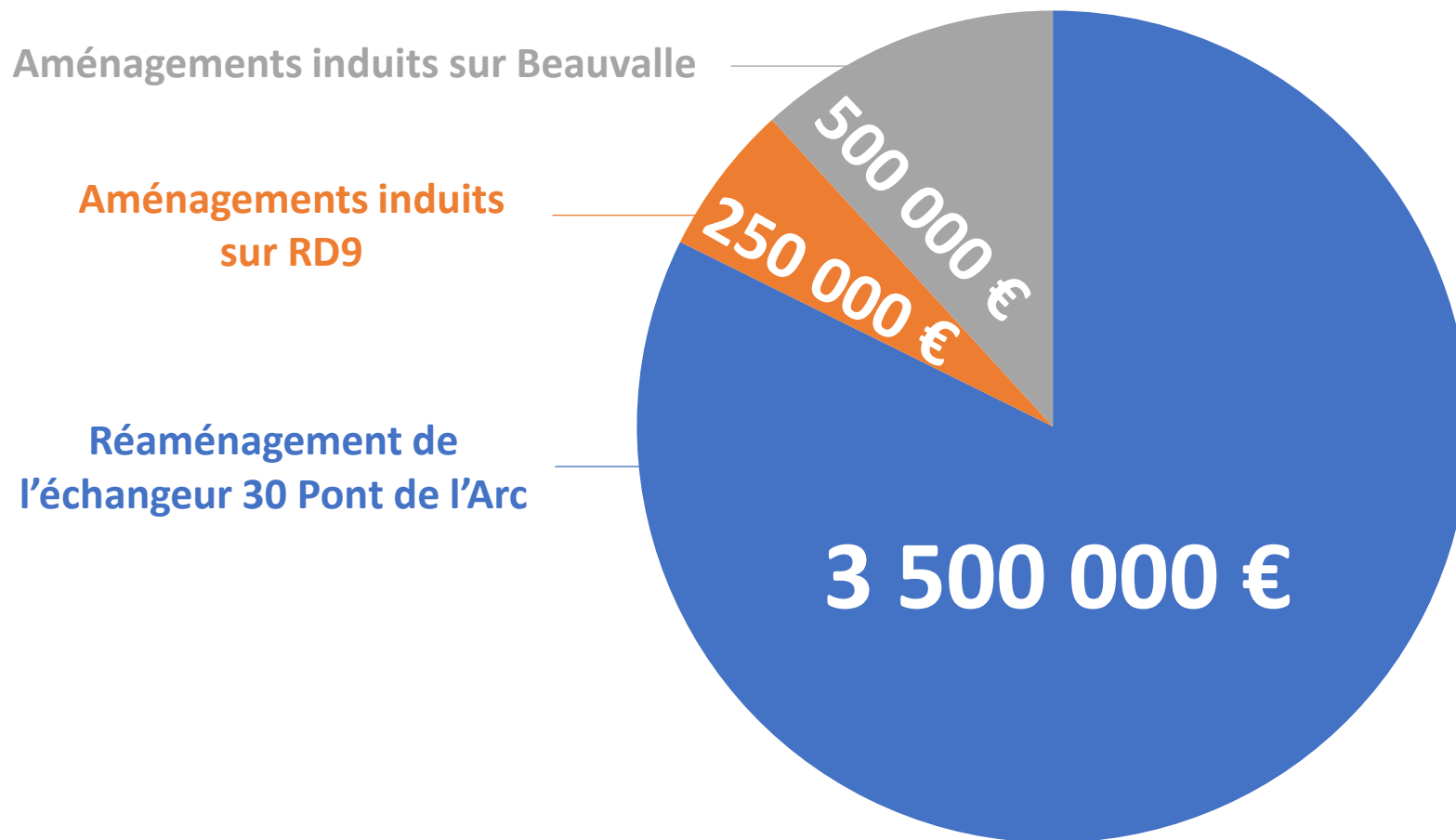


L'analyse porte sur une heure moyenne dans une journée type (9h-16h en semaine)

Temps de parcours (min)	Actuel	Projet
Avenue de la Fourane → Bretelle Entrée A8 Lyon	1	1
Avenue Pierre Brossolette → Avenue Fortuné Ferrini	3	4
Bretelle Sortie A8 Lyon – 30b → Avenue de la Fourane	2	2
Bretelle Sortie A8 Nice → Route des Milles	2	2
Avenue Fortuné Ferrini → Bretelle Entrée A8 Lyon	2	6
Avenue du Colonel Schuler → Avenue de l'Arc de Meyran	3	3
Bretelle Sortie A8 Lyon – 30a → Route des Milles	2	2
Bretelle Sortie A8 Nice → Rue de la Fourane	1	0
Avenue de l'Arc de Meyran → Bretelle Entrée A8 Lyon	1	3
Pondération (min)		2,39

COUT ET FINANCEMENT

COUT ET FINANCEMENT :



Un projet financé par la Métropole
Aix-Marseille-Provence

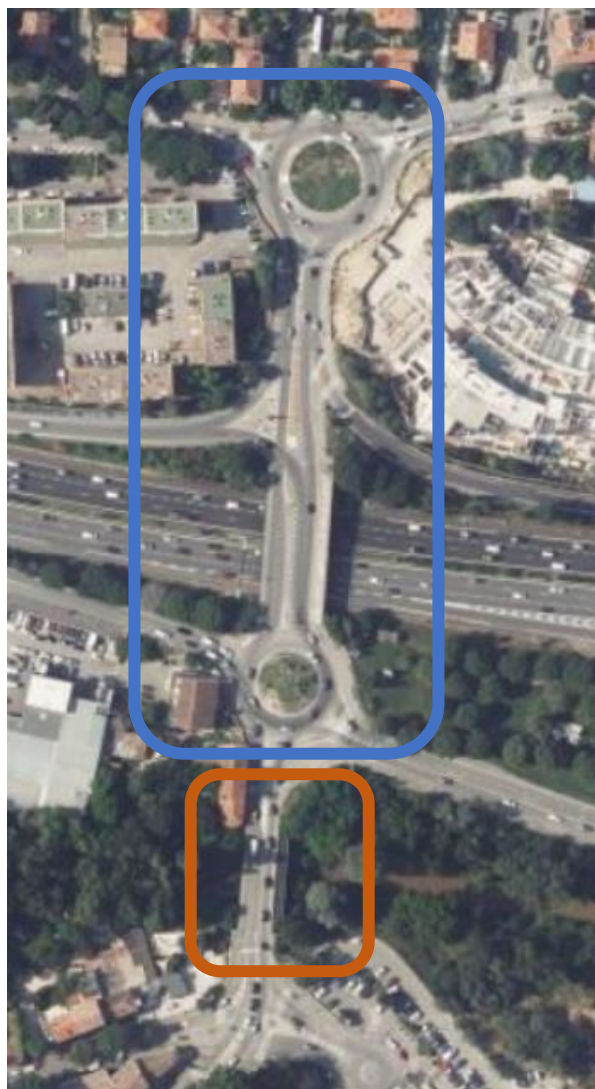


Un coût total de 4 250 000 € TTC

CALENDRIER



CALENDRIER PREVISIONNEL :



Périmètre Ville



**Périmètre
Département**

AVRIL 2025

Finalisation de l'avant-projet (AVP)

AVRIL-MAI 2025

Instruction de l'AVP par ESCOTA

JUIN 2025

Concertation publique

JUILLET 2025

Elaboration du bilan de la concertation

SEPTEMBRE 2025

Finalisation des études « PRO »

OCTOBRE 2025

Instruction du PRO par ESCOTA

OCTOBRE 2025

Instruction du PRO par le Département

2026

Passation des marchés de travaux

2026 -> 2027

Travaux

2025

Etudes de niveau « PRO »

2029 / 2030

Travaux de réalisation passerelle modes actifs

2030

Travaux de démolition et de reconstruction du pont sur l'Arc

Ville d'Aix-en-Provence

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION

RÉUNION PUBLIQUE DU 02/06/2025

